

Ecole Jules Verne Bosmie l'Aiguille

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022

- Enseignants : Mme Constantin Boulesteix, Mme Brossas, Mme Pichon, Mme Schneider, Mme Mézergues, M. Morin, M. Fournier, Mme Perrier-Gay
- Parents d'élèves : M. Barbier Frédéric, Mme Belloir Lorraine, Mme Harang Coralie, M. Mounier Sébastien, Mme Portier Sandrine, Mme Roche Patricia et Mme Vaidie Mathilde
- Municipalité: Mme Antari, Mme Terracol Conseillère municipale en charge des affaires scolaires pour l'élémentaire
- D.D.E.N. : Mme Fauchadour
- Excusés :
M. Musson, Inspecteur de l'Education Nationale
M. Leboutet, Maire
- Secrétaire : Mme Harang

La municipalité, la secrétaire et la Présidente du conseil se réuniront pour valider le compte rendu de manière tri partite.

Présentation de chaque membre.

1) Les valeurs de l'Ecole Républicaine

Aujourd'hui, plus encore qu'hier, il est de notre devoir de réaffirmer les grandes valeurs que notre école républicaine doit défendre et promulguer.

Il s'agit là des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité et le refus de toutes les discriminations.

Les élèves étudient les grands textes qui les fondent dont la Charte de la Laïcité transmise à chaque membre du conseil et à chaque élève.

Notre mission première est bien de préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, conscients des principes et des règles qui fondent notre démocratie.

Il appartient à l'ensemble des protagonistes de l'école : élèves, enseignants, personnels municipaux, AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap) et parents /représentants légaux de faire partager ces valeurs.

Ses valeurs sont partagées, étudiées à travers toutes les disciplines et pas seulement à travers l'enseignement moral et civique.

ZA CA

DEG

Ses séquences d'apprentissage permettent la pratique du dialogue, montrent la nécessité du savoir pour dépasser les préjugés, développer l'autonomie, former le citoyen en appréhendant les notions de droits et de devoirs.

L'École est donc bien un lieu de vie collective où s'apprennent toutes les valeurs de la République. Il s'agit bien là pour l'élève de connaître, de s'approprier et de respecter les règles communes inscrites dans le règlement intérieur de l'école et celui de la classe.

Notre rôle de membre du conseil nous oblige à être donc exemplaires, tous et chacun, dans les fonctions ou rôles qui sont les nôtres.

2) Rôle du conseil d'école :

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

La Charte des représentants de parents d'élèves rédigée au niveau académique est distribuée à chaque représentant afin qu'il puisse en prendre connaissance et la signer. Une copie leur sera rendue.

3) Résultats des élections des parents d'élèves – année 2022 /2023:

Sur 291 inscrits cette année, 166 votants soit 57.04% contre 51.79%, l'an passé, de taux de participation.

Liste des parents d'élèves :

ECOLE ELEMENTAIRE J. Verne	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Barbier Frédéric	Galan Vanessa
Belloir Lorraine	Harang Jérémy
Mounier Sébastien	Javelaud Cécilia
Pascaud Laurène	Velasio Alexandra
Portier Sandrine	Lavaud Nicolas
Vaidie Mathilde	Roche Patricia
Harang Coralie	

ZA 2 CA
DPG

4 Les règlements – année 2022-2023

Ajouts sur le règlement intérieur :

-APC les lundis de 16h30 à 17h30 ou les lundis et mardis de 16h30 à 17h00.

-L'école est signataire du protocole pHARe qui vise à prévenir le harcèlement avec la mise en place de séances d'apprentissage et à le traiter avec un protocole d'actions en cas de cas déclaré concernant les victimes et les potentiels harceleurs.

Le harcèlement est une situation répétée de violences physiques, verbales ou psychologiques.

-Il est interdit de toucher les parties intimes de son camarade ou de montrer les siennes.

-Les embrassades ou attitudes « trop démonstratives» ne sont pas acceptées dans l'école.

-Pas de ballon dans la cour si le sol est humide.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement intérieur.

Le règlement intérieur du conseil d'école et le règlement intérieur ont été votés à l'unanimité.

4) Effectifs et organisations des classes pour l'année 2022-2023 :

Les classes sont composées de la manière suivante pour la rentrée 2022:

- 21: CP
- 22: 5+ 17 CP/CE1
- 24 : CE1
- 27 : CE2
- 26 :10+16 CE2/ CM1
- 26 puis 27 : 20 puis 21+6 CM1/CM2
- 24 : CM2

Soit un total de 171 élèves au 7 novembre 2022

Une estimation a été faite pour la rentrée de 2023-2024 :

- arrivée de 35 CP
- Départ de 30 CM2

4)Le projet d'école

Le projet a été constitué pour 4 ans soit 2022/2024

Depuis la loi d'orientation sur l'Éducation du 10 juillet 1989 chaque école doit se doter d'un Projet.

Ce nouveau projet d'école a été rédigé avec les constats suivants :

- Les élèves manquent de maturité et d'autonomie dans l'ensemble.
- La concentration et l'attention sont très souvent fugaces.
- Augmentation significative du nombre d'enfants à besoins particuliers

La résolution problèmes, le nombre de mots en lexique représentent de réelles difficultés pour nos élèves.

La compréhension est réellement à travailler.

En maîtrise de la langue, notre projet propose de travailler l'oral, la lecture et la production d'écrits que ce soit pour répondre, pour inventer ou se corriger.

2A³ CA
DRL

En mathématiques, la résolution problème reste un axe majeur, de même que le calcul mental.

Nous maintenons la bilangue : anglais/allemand.

Afin de poursuivre notre travail sur la personnalisation des parcours des élèves selon leurs besoins, nous maintenons :

- Putilisation de certains outils dans plusieurs classes
- la possibilité de décroisonner en APC (Aide Pédagogique Complémentaire)
- les lectures offertes dans d'autres classes.

Nous envisageons d'amorcer plutôt les PAP (plan d'accompagnement personnalisé), PPRE (Programme personnalisé de réussite scolaire) ...en liaison avec l'école maternelle et le collège.

Pour renforcer la qualité de la vie scolaire, nous souhaitons maintenir le climat de confiance et d'étroite collaboration avec tous nos partenaires : familles, mairie, collège, école maternelle, psychologue scolaire, AESH (Accompagnant des Elèves en situation de Handicap).

Le protocole pHARe, les conseils d'élèves et le travail sur les émotions seront continués.

Le parcours :

-d'éducation artistique et culturel : permettra de poursuivre le travail engagé avec notre Dumiste Corinne Rouhaud, de nous inscrire dans un projet tel qu'école et cinéma, de proposer des spectacles ou visites à nos élèves.

-éducatif de santé : permettra de sensibiliser nos élèves aux différents dangers dont celui des écrans.

-citoyen : permettra de mettre en valeur notre politique de développement durable (on a un axe spécifique maintenant) avec le projet de réaménagement de la cour, le tri, la gestion du poulailler, des composteurs, la visite de l'entreprise locale Lacaux et du centre de tri...

La laïcité, apprendre à porter secours, la prévention routière sont toujours inscrits dans notre projet.

Enfin, le développement du numérique sera maintenu grâce à nos différents équipements, la présence d'un conseiller numérique les lundis après-midi, la formation continue des enseignants, l'ENT (Espace Numérique de Travail) ...

5) Hygiène & Sécurité :

Un exercice d'alerte intrusion a été réalisé le 27 septembre 2022. Temps de confinement : 5 min. Tout s'est déroulé comme attendu. L'alerte a été lancée en maternelle.

Un exercice alerte incendie a été réalisé le 22 septembre 2022. Les sonneries ont été enregistrées et envoyées à chaque enseignant et à chaque AESH pour qu'ils puissent les reconnaître et les faire écouter à leurs élèves également de temps en temps. Elles seront envoyées au psychologue scolaire et aux personnels du SESSAD.

Aucun PPMS ne sera exhaustif : il s'agit de sauver le plus de vies possibles et de créer des automatismes. Nous essaierons de prévoir un exercice de type incendie sur le temps de la restauration scolaire.

Le DUERP est le même que celui de l'an passé.

Les différents registres de santé et de sécurité sont consultables dans la salle des maîtres.

DPG
4
ZA CA

Quid des pastilles d'iode si problème avec un événement nucléaire ? La prise en charge de ce type de risque est géré directement par la municipalité.

6) Sorties et projet d'école 2022-2023:

➤ SORTIES/INTERVENTIONS

Dans le cadre du PEAC, 3 sorties cinéma auront lieu cette année pour les 7 classes. Le thème en est « A la rencontre de l'autre ».

Spectacle de Noël en cours de recherche.

Dans le cadre de l'enseignement du numérique, nos élèves ont la chance de pouvoir bénéficier de l'intervention du conseiller numérique Mickaël Guyez.

Sensibilisation à la différence, aux handicaps par le foyer de vie Jeanne Chauveau (Pep87) le 17 novembre. (EMC)

➤ PROJETS

Collaboration avec l'infirmière de secteur BLANCHETON Stéphanie sur des thématiques de santé. (Sciences / EMC/ Parcours de santé)

Collaboration avec notre nouvelle psychologue scolaire Audrey LECLERC qui pourrait mettre en place des groupes de parole... (EMC/oral)

Dans le cadre de l'EMC et du parcours citoyen, reconduction des élections des délégués de classe + conseil de classe + conseil de délégués.

Les travaux de réhabilitation/ végétalisation/aménagement de la cour ainsi que la construction d'un nouveau préau.

EPS/EMC :

Retour au gymnase dès le 7 novembre 2022.

Cross départemental : le 7 décembre 2022. Merci à M. Morin d'accompagner nos élèves.

Natation tous les mardis de 10h00 à 11h30 en période 3, 4 et 5 : les volontaires pour passer l'agrément sont toujours les bienvenus. Les niveaux concernés sont les suivants : CP CE1 et CM1. Attention, les agréments passés avant septembre 2017-2018 ne sont plus valides.

Les dates d'agréments seront transmises très prochainement.

Education musicale :

L'école travaille cette année sur le thème de l'éducation au Développement Durable (protection de l'environnement et recyclage) en éducation musicale. Mme Rouhaud a remis en place son padlet sur lequel les élèves peuvent retrouver le travail engagé à ses côtés. Un conte musical sera proposé avec les élèves des 3 classes de cycle 3.

La fête de l'école aura lieu le 24 juin 2022.

2A 5 C#
DPG

7) Travaux & Matériel :

Pour M. Morin: les portes du placard de son couloir ont été reprises.

Pour la classe de Mme Constantin Boulesteix:

- des volets roulants électriques ont été installés.
- l'armoire en bois de la classe a été repeinte.
- l'estrade a été améliorée.

Pour la classe de Mme Perrier-Gay :

- des stores intérieurs ont été posés
- une belle estrade a été construite.

16) Questions/ Informations diverses

Les représentants nous ont fait savoir qu'ils n'avaient pas de question venant des familles.

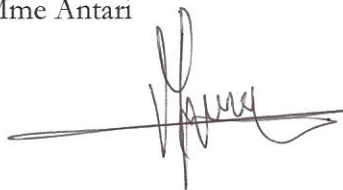
Mme la première Adjointe signale le début des travaux de l'extension du cabinet paramédical à partir de vendredi 20 octobre 2022 et par conséquent des difficultés de stationnement pendant cette période (jusqu'au mois de mai). On compte sur la compréhension des usagers. Il est rappelé qu'il y a 100 places rue Jean Ferrat.

Un abri à vélo est prévu lors des travaux de réaménagement de la cour.

La secrétaire : Mme Harang



La municipalité : Mme Antari



La Présidente : Mme Perrier-Gay

